

# Le Quotidien de la formation

## Qualiopi, le nouveau label qualité

C'est sous les auspices de la muse de l'éloquence, Calliope, et sous les pastels verts de la salle des Accords du ministère du Travail qu'a été dévoilée la nouvelle marque de la certification qualité, jeudi 7 novembre. Qualiopi, qui évoque aussi la qualité et la capacité par son suffixe « ope », du latin « ops », attestera de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation.

Christelle Destombes, 12 novembre 2019

C'est la concrétisation de plusieurs mois de travail et l'incarnation de l'article 6 de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Elle inscrit « une exigence de qualité renforcée de tous les prestataires qui concourent aux actions de développement des compétences, en contrepartie de la libéralisation de l'offre de formation », a rappelé Stéphane Rémy, sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

## Une marque repère

Au 1er janvier 2021, les organismes de formation, centres de bilan de compétences, accompagnateurs VAE, devront être certifiés selon le référentiel national qualité (RNQ) pour accéder aux financements publics ou mutualisés. Pour les CFA déjà en activité, le délai est reporté au 1er janvier 2022. Le décret relatif au RNQ est paru en juin, les arrêtés sur les modalités d'audit ont suivi, les organismes accrédités notamment par le Cofrac sont connus. Place à la marque, donc.

Jacques Bahry, membre du groupe de travail en tant que personnalité qualifiée, et vice-président de Centre Inffo, a estimé qu'elle donnait une « visibilité à la qualité », indispensable dans le contexte d'ouverture de l'achat de formations au grand public. « *La loi du 5 septembre 2018 structure l'ensemble des actions de la formation du côté de l'offre et de la demande* » et il s'agit dans ce nouveau marché « *d'éviter les excès, les publicités mensongères* », a-t-il précisé. Comme il existe le label AB pour les produits bio, le label Qualiopi indiquera aux consommateurs que les organismes de formation ont bien respecté les procédures d'audit et le référentiel unique.

## Un enjeu pédagogique

Catherine Nasser précise que son organisation, le Synofdes, était à l'origine un peu « circonspecte. Une marque, c'est fait pour vendre, plus cher... Mais une marque sert aussi à se repérer dans le maquis des offres. Nous espérons que les personnes l'utiliseront au mieux ». Pour Stéphane Rémy, Qualiopi est aussi une réponse au manque de lisibilité de l'ancien système. Alors que près de 70 000 organismes de formation sont déclarés et que la prochaine Appli CPF marquera la désintermédiation du marché, reste à faire connaître la marque auprès du grand public.

La charte graphique et d'usage sera prochainement disponible sur le site du ministère, et si les actions de certification ont déjà commencé, elles seront actualisées avec le nouveau label. C'est l'Agence du patrimoine immatériel de l'État (APIE) qui a accompagné le ministère dans la démarche d'élaboration de la marque, et le groupe de travail composé des acteurs de la formation et ses financeurs.